

**Service instructeur**  
Service de l'Aménagement et du  
Développement des Territoires

N° *Me/06-07*

**Service consulté**  
DAJ

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL GENERAL  
AU SEIN DES AUTORITES COMPETENTES DES SCOT**

Résumé : *Le présent rapport a pour objet de désigner les représentants du Conseil Général du Haut-Rhin au sein des autorités compétentes des 8 Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) situés sur le territoire haut-rhinois.*

La loi « Solidarité et Renouveau Urbains (SRU) » du 13 décembre 2000 a substitué les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) aux schémas directeurs. La même loi indique que les schémas directeurs doivent être révisés d'ici fin 2010.

Ceci implique que les 8 schémas directeurs haut-rhinois devront l'être avant fin 2010.

Quatre schémas directeurs ont d'ores et déjà débuté ou sont en cours de révision.

Le SCOT de la Région Mulhousienne a arrêté son document en décembre 2006. Le SCOT de SELESTAT ET SA REGION s'est lancé dans la démarche.

Les SCOT « COLMAR-RHIN-VOSGES » et « RHIN-VIGNOBLE-GRAND-BALLON » vont, prochainement, initier la révision de leur schéma directeur en vue de la transformation en SCOT.

La loi SRU prévoit que les départements soient associés à la procédure d'élaboration et de révision des SCOT. Des réunions politiques et techniques sont donc prévues jusqu'à ce que le document du SCOT soit approuvé.

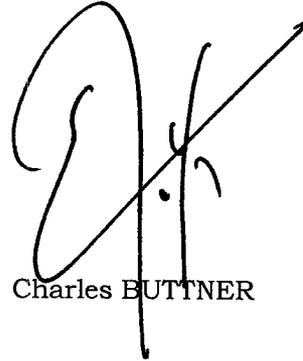
Or, il s'avère que lors du Conseil Général du 14 avril 2004, seuls les représentants du Conseil Général de 2 schémas directeurs haut-rhinois ont été désignés.

C'est pourquoi, au vu de ce qui précède, il convient de procéder aux démarches nécessaires en vue de désigner les Conseillers Généraux au sein des autorités compétentes des SCOT haut-rhinois, sachant qu'aucun texte ne prévoit le nombre de représentants de l'Assemblée Départementale auprès de ces instances.

Il vous est alors proposé la désignation suivante :

- Monsieur HABIG, Président de la Commission de l'Aménagement et de la Territorialité, pour les 8 SCOT haut-rhinois, afin de garantir la cohérence de la position départementale,
- Monsieur WITH désigné dans les SCOT des Cantons de HUNINGUE et SIERENTZ, du SUNDGAU et des Vallées de la THUR et de la DOLLER pour suivre, plus particulièrement, les enjeux relatifs au sud du département,
- les conseillers généraux des cantons géographiquement concernés par les 8 SCOT haut-rhinois.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

**DESIGNATION DES CONSEILLERS GENERAUX DANS LES SCOT HAUT-RHINOIS**

<b>SCOT</b>	<b>Nb de délégués</b>	<b>TITULAIRES</b>	<b>REPRESENTANTS PROPOSES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
<b>SELESTAT ET SA REGION</b>	2	M. Michel HABIG M. Christian CHATON		
<b>MONTAGNE-VIGNOBLE-RIED</b>	4	M. Michel HABIG M. Henri STOLL M. Jean SCHUSTER M. Pierre SCHMITT		
<b>CANTONS DE HUNINGUE ET SIERENTZ</b>	4	M. Michel HABIG M. Rémy WITH M. Frédéric STRIBY M. Jean-Louis LORRAIN		
<b>VALLEES DE LA THUR ET DE LA DOLLER</b>	6	M. Michel HABIG M. Rémy WITH M. Charles WILHELM M. Jean-Luc REITZER M. François TACQUARD M. Michel HABIB		
<b>RHIN-VIGNOBLE-GRAND-BALLON</b>	4	M. Michel HABIG M. Daniel WEBER M. Jean-Paul DIRINGER M. Etienne BANNWARTH		

**DESIGNATION DES CONSEILLERS GENERAUX DANS LES SCOT HAUT-RHINOIS**

<b>SCOT</b>	<b>Nb de délégués</b>	<b>TITULAIRES</b>	<b>REPRESENTANTS PROPOSES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
<b>SUNDGAU</b>	5	M. Michel HABIG M. Rémy WITH M. Dominique DIRRIG M. Francis DEMUTH M. Alphonse HARTMANN		
<b>COLMAR-RHIN-VOSGES</b>	6	M. Michel HABIG Mme Brigitte KLINKERT M. Roland WAGNER M. Pierre GSELL M. Hubert MIEHE M. Guy DAESSLE		
<b>REGION MULHOUSIENNE</b>	8	M. Michel HABIG M. Charles BUTTNER M. Bernard NOTTER M. Marc SCHITTLY M. Gilbert BUTTAZZONI M. Pierre FREYBURGER M. Francis FLURY M. Jo SPIEGEL		